

## Nord vaudois-Broye



Isabelle Renaud (à g.) et Aurélie Massin Kercan de l'association qui s'est constituée pour «sauvegarder» l'ancien Bazar d'Yverdon. CHRISTIAN BRUN

# Un mouvement populaire pour sauver le Bazar

### Yverdon-les-Bains

**Ce bâtiment à vocation commerciale peut-il être transformé en bureaux? «Exclu», dit un groupe d'Yverdonnois**

Frédéric Ravussin

Bâtiment symbolique de l'emblématique place Pestalozzi, le Bazar, à Yverdon - Bazar Pillevuit pour beaucoup, du nom de son fondateur -, peut-il disparaître? Ou même perdre son historique vocation commerciale et rassembleuse? Un groupe d'Yverdonnois, inquiets du sort qui attend cette bâisse classée du début du XVII<sup>e</sup> siècle, ne veut pas en entendre parler. À leurs yeux, c'est même exclu qu'il soit transformé et qu'il accueille des bureaux. Ces volontaires bénévoles viennent de se constituer en association. Ils lancent une pétition ce samedi matin à l'heure du marché sur... la place Pestalozzi.

C'est l'annonce, à la fin de l'hiver, de la fermeture définitive de

la papeterie Schaer qui y est installée depuis 2005, puis l'apparition d'un panneau «À vendre» sur une de ses vitrines, qui a alerté les fondateurs de Sacré Bazar! Le but premier de leur entité? Laisser le bazar accessible aux habitants et en faire un lieu de vie et de rencontre en plein centre d'Yverdon, une ville dont les échoppes ont depuis quelques années plus tendance à fermer qu'à ouvrir.

L'idée de se mobiliser pour agir a germé ce printemps lors d'un état des lieux de la politique culturelle lancé par le service communal concerné. «Après la séance, nous avons poursuivi la discussion et décidé de lancer un appel à la population à propos de l'avenir du bazar. Une septantaine de personnes se sont dites intéressées par notre invitation à une séance de travail et une cinquantaine sont venues», se réjouit la coprésidente, Isabelle Renaud. «Cet engouement montre d'autant plus l'attachement à ce lieu, car nous n'avions même pas encore dessiné les contours du projet que nous pourrions y installer», reprend Jean-Marc Sandoz, également instigateur de ce qui s'apparente à un projet citoyen.

La récolte de signatures qui débute ce samedi doit non seule-

ment permettre à l'association de sensibiliser la population, mais aussi mettre un petit coup de pression sur les autorités au moment où les propriétaires sont fermement décidés à vendre cet immeuble. «Nous aimerais que la Municipalité entre en négociation avec

«Pour l'heure, notre projet n'est pas suffisamment clair, raison pour laquelle les groupes de travail constitués vont plancher cet été sur la question»

Jean-Marc Sandoz L'un des instigateurs du projet

eux», ne cache du reste pas Jean-Marc Sandoz. Parallèlement, les membres de Sacré Bazar! se lancent dans la difficile recherche de financement et de partenaires.

«Pour l'heure, notre projet n'est pas suffisamment clair, raison pour laquelle nos groupes de travail vont plancher cet été sur la question», reprend Jean-Marc Sandoz. Il s'agira notamment d'al-

ler voir des institutions et d'autres associations qui pourraient vouloir intégrer ce projet. Car ce qui est acquis, c'est que le futur bazar tel que l'association l'imagine se doit d'être pluridisciplinaire et rassembleur.

#### «Un souk, un lieu vivant»

«Un bazar, c'est un souk, un lieu vivant où l'on trouve des biens, des services, où l'on parle, on troque. Pour nous, son seul nom est une véritable source d'inspiration», témoigne Aurélie Massin-Kercan, l'autre coprésidente de l'association.

La réflexion va bon train pour trouver un projet qui se démarque, où l'autoresponsabilité résonne comme une piste à suivre très sérieuse. «On ne voudrait pas que ce ne soit qu'un café, une brasserie ou un bar. On pourrait imaginer que la bière que l'on y sert serait produite à l'arrière, ou que le café soit torréfié sur place», cite cette dernière en exemple. Et puis l'ensemble devrait pouvoir accueillir des ateliers, des projets participatifs. Soit un pôle culturel au sens large. Ce qui redonnerait à cette bâisse un peu de sa destination première, puisque à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle on y trouvait un cabinet de curiosités.

### Corcelles/Payerne

#### Comptes très positifs validés

Avec des revenus en hausse de 688 000 fr. par rapport au budget 2017 et des charges en baisse de 371 844 fr., la Commune de Corcelles-près-Payerne a réalisé une année comptable 2017 bien meilleure qu'imagine. Alors qu'un bénéfice de 8545 fr. était prévu sur un total de recettes de 9 970 730 fr., le Conseil communal a entériné, mercredi soir, un résultat positif de 419 503 fr., après des amortissements supplémentaires et réserves extraordinaires d'environ 890 000 fr. Les élus ont accepté deux autres préavis municipaux, dont la révision des statuts de l'Association scolaire. **S.G.**

#### Fanfare centenaire

**Dompierre** Fanfare villageoise par excellence, la Potue de Dompierre (VD) célèbre son centenaire depuis vendredi. Musée de la Potue, concert de la fanfare en soirée et food trucks attendent les visiteurs ce samedi, avec la diffusion du Kiosque à Musiques en matinée. Dimanche, cortège de fanfares invitées (10 h 30) et repas en musique sont prévus. **S.G.**

#### Diversité à la fête

**Cudrefin** Un week-end dédié à la découverte de la biodiversité. Voilà ce qui attend les visiteurs du centre-nature BirdLife de La Sauge de samedi soir à dimanche, selon un concept développé en Allemagne. [www.birdlife.ch](http://www.birdlife.ch) **S.G.**

## Chavornay attaque la tête de la Protection civile

### Jura-Nord vaudois

Le Conseil communal pousse le comité directeur de l'association à la démission

«Le Conseil communal de Chavornay a été très surpris, pour ne pas dire choqué, par le licenciement soudain (ndlr: le 9 février dernier) de Claude Rutishauser, ancien commandant de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) d'Orbe-Grandson par le comité directeur (CODIR) de l'ORPC du Jura-Nord vaudois.» La résolution, déposée jeudi soir par Olivier Thibaud, membre du groupe PLR et Indépendants, a été soutenue par une très large majorité du Conseil. Et elle n'y va pas par quatre chemins.

En effet, l'élu demande aux membres du CODIR de l'ORPC du district Jura-Nord vaudois de «réfléchir au bien-fondé de leur action et d'examiner l'opportunité de laisser leur place à des gens respectueux des aspects humains dans le but de réinstaurer la sérénité». Olivier Thibaud fait aussi remarquer que le licenciement pour juste motif n'a pas été invoqué dans la procédure qui vise Claude Rutishauser. «Seules des justifications mineures et de peu de portée ont transparu, par exemple le reproche d'avoir porté un ancien uniforme alors que le nouvel uniforme n'était pas disponible. Cela relève plus du procès d'intention que d'un réel problème de fond.»

L'organe délibérant souhaite aussi être renseigné sur les critères de sélection retenus et les motiva-

tions ayant débouché sur les nominations de l'actuel commandant et du président du CODIR. Et cela «à des fins de transparence et de contrôle de la gestion de l'ORPC dont la commune de Chavornay supporte sa part des coûts», poursuit l'élu.

Contacté, Pierre-Alain Lunardi, président du CODIR, ne souhaite pas s'exprimer sur la résolution votée par le Conseil communal. Il ne se montre pas plus loquace concernant le licenciement de Claude Rutishauser: «Nous avons signé une convention qui nous engage à respecter une stricte confidentialité.» Le président indique toutefois que le comité directeur passera cet été devant la commission de gestion de l'ORPC, qui devra vérifier que le CODIR respecte les procédures légales. «Nous sommes confiants», assure Pierre-Alain Lunardi.

En marge de la séance du Conseil communal, Olivier Thibaud concède que sa résolution vise haut pour toucher bas. «Mon texte n'a pas pour but de polémiquer. Je voulais que nous apportions notre soutien à Claude Rutishauser et que le comité directeur de l'ORPC se remette en question. Mais il ne va pas démissionner simplement parce que nous demandons qu'il le fasse.»

Le texte de l'élu a aussi reçu un large soutien sur les bancs de l'Exécutif. «La Municipalité ne peut pas signer cette résolution, mais elle aurait aimé le faire», a lancé le syndic, Christian Kunze, face au Conseil communal. Elle sera transmise au CODIR et à l'assemblée inter communale de l'ORPC. **Antoine Hürlimann**

## Davantage de sécurité près de l'école des Rammes

### Payerne

La Municipalité a amendé son préavis pour la sécurisation du trajet vers l'école des Rammes

Pour s'assurer la validation du préavis, l'Exécutif a donc proposé une nouvelle mouture avec quatre places en long du côté de la route et trois autres le long de la cour d'école. «Ce changement de plan empiète légèrement sur la surface de la cour et doit encore être accepté par les futurs utilisateurs, ainsi que par la Division générale de la mobilité et des routes du canton», a précisé le municipal Julien Mora, avant que le dossier ne soit ratifié à la majorité.

Si la lecture des correspondances et les élections du bureau ont pris un peu de temps, les trois autres préavis de la soirée n'ont guère engendré de discussions. Ainsi, c'est à l'unanimité que les élus ont validé des compléments au budget, les nouveaux statuts de l'Association scolaire intercommunale de Payerne et environs et un crédit d'étude pour la rénovation de la cuisine de la Halle des Fêtes. **S.G.**

## À Orbe, un bar estival se pose dans la tour Carrée médiévale

### Animation

La tour carrée, vestige du XIII<sup>e</sup> siècle, reçoit un estaminet pour l'été

Améda III de Mautfaucon-Montbéliard aurait sans doute du plaisir à revenir dans sa demeure. Depuis cette semaine, la tour carrée d'Orbe, un des vestiges de cet important château médiéval, est ouverte au public pour la première fois depuis des lustres. Si le toit manque toujours, la population peut, dans le cadre d'Orbe-Estivales, profiter d'un accès et surtout d'un bar aménagé au rez de la

tour Carrée au moyen de bois du Suchet. Les planches ont été traitées en «bois brûlé» et créent une harmonie avec les pierres médiévales: comptoir, sol, parois, tout y est passé afin de fournir un endroit pour commenter les matches du mondial diffusé sur l'esplanade.

C'est Urbanimation, le Triage du Suchet et la Maison des Jeunes, appuyés de la Commune, qui ont mis en place cette structure et ce bistrot destiné à être tenu par les sociétés locales durant les soirées d'été. Une façon, indique la Commune, de faire vivre le patrimoine local. L'expérience sera examinée en fin de saison. **E.L.B.**

**24heures**

Partenaire média

**ESTIVALE OPEN AIR**

**ESTIVAYER-LE-LAC**

**DU 27.07 AU 01.08.2018**

**LOUANE - KYO - BARCELLA - VALD - NISKA - SOFIANE**  
**BETH DITTO - LP - AYO - BOOBA - ARCADIAN**  
**DAVID HALLYDAY - STEPHAN EICHER - VIANNEY - PATRICK FIORI**

**RAIFFEISEN**

[ESTIVALE.CH](http://ESTIVALE.CH)

**PUBLICITÉ**